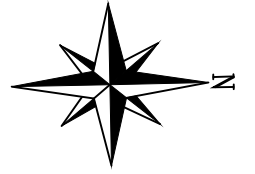


SYMBOLES

- clôture
- arbre feuillu
- station
- talus
- poteau EDF, PTT et éclairage

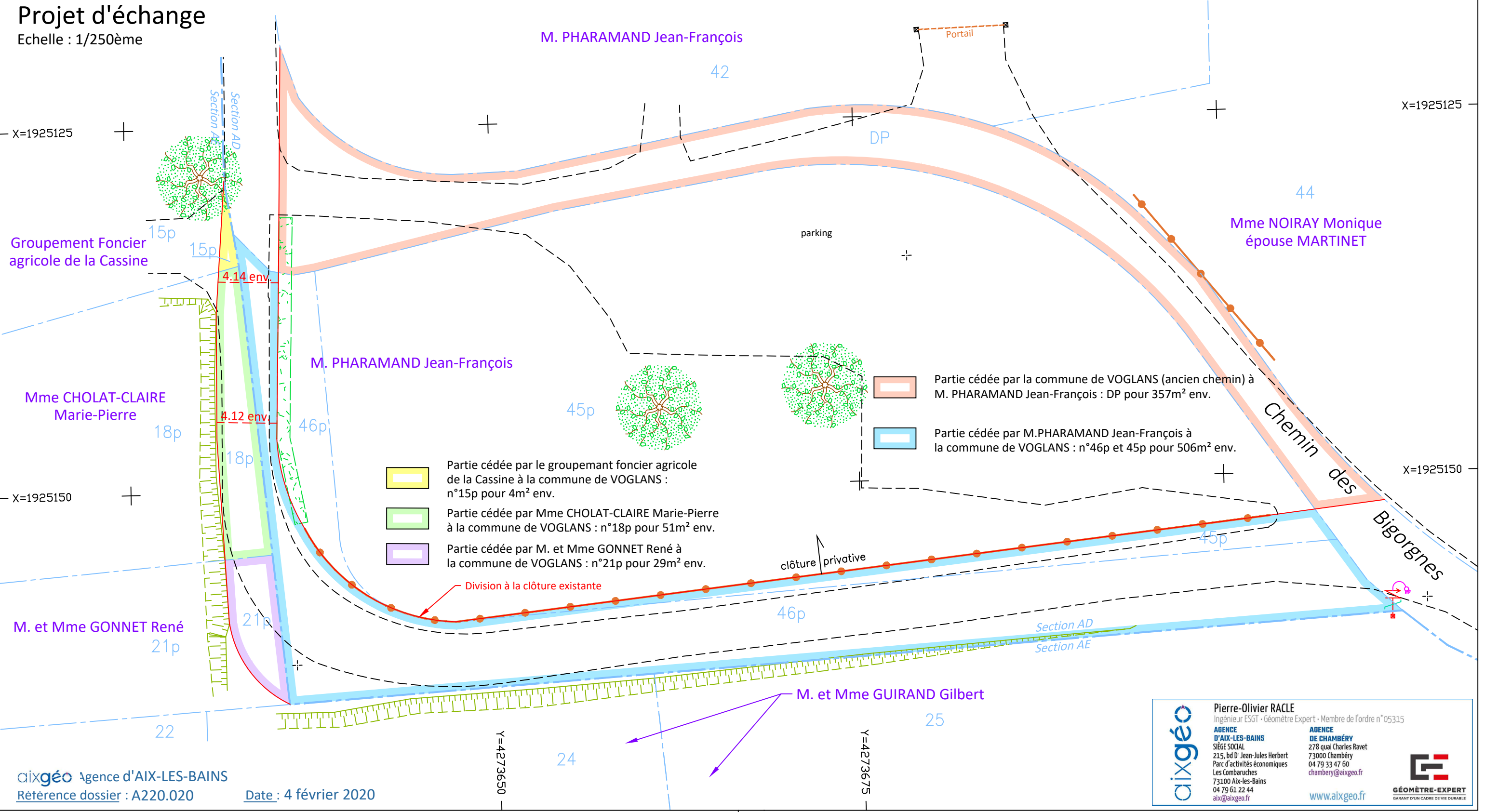


COMMUNE DE VOGLANS

--- application cadastrale (limite parcellaire indicative)
Nota : Les limites parcellaires figurées sur ce plan résultent d'un agrandissement du plan cadastral. L'emplacement de ces limites est donc donné à titre indicatif et provisoire. Seuls une délimitation et un bornage contradictoire sur les lieux permettront d'arrêter définitivement ces limites.

Projet d'échange

Echelle : 1/250ème



- Partie cédée par le groupement foncier agricole de la Cassine à la commune de VOGLANS : n°15p pour 4m² env.
- Partie cédée par Mme CHOLAT-CLAIRE Marie-Pierre à la commune de VOGLANS : n°18p pour 51m² env.
- Partie cédée par M. et Mme GONNET René à la commune de VOGLANS : n°21p pour 29m² env.

- Partie cédée par la commune de VOGLANS (ancien chemin) à M. PHARAMAND Jean-François : DP pour 357m² env.
- Partie cédée par M. PHARAMAND Jean-François à la commune de VOGLANS : n°46p et 45p pour 506m² env.